

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot
Nom chimique
Type de produit Mélange
UFI : S500-C029-G00T-DPE1

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes - Peintures/revêtements - Décoratifs

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Screen products Ltd,
Lytchett House, 13 Freeland Park,
BH16 6FA Lytchett Matravers, Dorset Royaume Uni
Téléphone : 0044 7376 722 827
Site web www.dirtydown.co.uk
Screen products Ltd : info@screenproducts.co.uk

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2

2.2 - Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement : Danger

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P501	Éliminer le récipient/le contenu dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets approuvée conformément à la réglementation locale.

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

Phrases EUH

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

2.3 - Autres dangers

Substances PBT

Substances vPvB

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Classe(s)	Informations sur la substance
n-butyl acetate INCI : BUTYL ACETATE	n°CAS : 123-86-4 Numéro d'identification UE : 607-025-00-1 N°CE : 204-658-1	5 - 15	Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 EUH066	(a)
acetone; propan-2-one; propanone INCI : ACETONE	n°CAS : 67-64-1 Numéro d'identification UE : 606-001-00-8 N°CE : 200-662-2 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119471330-49-XXXX	60 - 100	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336 EUH066	(a)

- (a) Substance contribuant à la classification
(b) Substance avec valeur limite d'exposition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais. - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
Après contact avec la peau	- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	- En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. - NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- EffetsRéactions allergiques
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Sécheresse. - Provoque une irritation cutanée.
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Provoque une grave irritation des yeux. - Démangeaison.

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

- Rougeur.

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- ABC-poudre
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction
- Mousse

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Produits de combustion dangereux

Produits de décomposition dangereux - Aucune donnée disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Lunettes de protection.
- Portez des gants de protection.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

Pour les secouristes

- Mettre les personnes en lieu sûr.
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols.
- Supprimer toute source d'incendie potentiel.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Construisez un barrage autour du déversement pour l'empêcher de se propager aux environs.

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

	- Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière.
<u>Méthodes et matériel de nettoyage</u>	- Ventiler la zone affectée. - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
<u>Techniques inappropriées</u>	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Élimination : voir section 13
- Equipement de protection individuelle : voir rubrique 8
- Manipulation sûre : voir section 7

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<u>Recommandation</u>	- A chaud, le produit développe des vapeurs inflammables. - Fermez toujours hermétiquement les contenants après avoir retiré le produit. - Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
<u>Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale</u>	- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. - Ne pas fumer pendant l'utilisation. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Classe de stockage : Liquides inflammables
- Protéger contre: Forte chaleur
- Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Respecter la fiche technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

- Aucune donnée disponible.

DNEL / PNEC

n-butyl acetate (123-86-4)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
PNEC eaux, eau douce	0,18 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,018 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	0,36 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	0,981 mg/l		
PNEC sédiment, eau de mer	0,0981 mg/l		

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

PNEC sol	0,0903 mg/l		
PNEC station d'épuration (STP)	35,6 mg/l		
acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)			
Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL long terme par voie orale (répété)	62 mg/kg bw/day	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	200 mg/m³	Consommateurs	Systémique
DNEL long terme par inhalation	2420 mg/m³	Travailleurs	Systémique
DNEL long terme dermique	186 mg/kg bw/day	Travailleurs	Systémique
PNEC eaux, eau douce	10,6 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	1,06 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	21 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	30,4 mg/l		
PNEC sédiment, eau de mer	3,04 mg/l		
PNEC sol	29,5 mg/l		
PNEC station d'épuration (STP)	100 mg/l		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	- Aucune information disponible.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	- Lunettes avec protection latérale. - Portez des gants de protection.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Liquide
Couleur	rouge foncé	Odeur	âcre
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		Aucune donnée disponible	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		56 °C <= V <= 126 °C	
Point éclair		-18 °C	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		2,2 % Vol.	
Limite supérieure d'explosivité		13 % Vol.	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		0,95	
Densité		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Eau)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

Solubilité (Solvants organiques)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	370 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Aucune réaction dangereuse lors de la manipulation et du stockage conformément aux dispositions.

10.4 - Conditions à éviter

- décharge électrostatique
- exposition prolongée à une chaleur extrême
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune donnée disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
------------------	--------------------------

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

	DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
	DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
	CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

n-butyl acetate (123-86-4)	
DL50 Orale (rat)	10768 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 17600 mg/kg
CL50 Inhalation gaz (rat)	0,74 ppmV
acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)	
DL50 Orale (rat)	5800 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 15700 mg/kg

<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	- Non classé
	- Peut provoquer une irritation cutanée.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	- Irritation oculaire - Catégorie 2 - Provoque une sévère irritation des yeux.
	- Peut provoquer une irritation des yeux.
<u>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</u>	- Non classé
	- Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
	- Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Cancérogénicité</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336) - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
	- Aucune donnée disponible.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	- Non classé
	- Aucune donnée disponible.
<u>Danger par aspiration</u>	- Non classé
	- Aucune information disponible.

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

Toxicité : Substances

n-butyl acetate (123-86-4)	
CL50 96h poissons	100 mg/l
acetone; propan-2-one; propanone (67-64-1)	
CE50 48h crustacés	10294 mg/l <= V <= 17704 mg/l
CL50 96h poissons	4,74 mg/l <= V <= 6,33 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune donnée disponible.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune donnée disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6 - Autres effets néfastes

- Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

	- Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.
<u>Evacuation des eaux</u>	- Aucune information disponible.
<u>Précautions particulières à prendre</u>	- Aucune information disponible.
<u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u>	- Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

<u>Numéro ONU (ADR)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (RID)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IMDG)</u>	:	UN1263
<u>Numéro ONU (IATA)</u>	:	UN1263

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

<u>Nom d'expédition des Nations unies (ADR)</u>	:	PEINTURES (n-butyl acetate, acetone; propan-2-one; propanone)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (RID)</u>	:	PEINTURES (n-butyl acetate, acetone; propan-2-one; propanone)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IMDG)</u>	:	PEINTURES (n-butyl acetate, acetone; propan-2-one; propanone)
<u>Nom d'expédition des Nations unies (IATA)</u>	:	PEINTURES (n-butyl acetate, acetone; propan-2-one; propanone)

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

ADR Classe(s) de danger pour le transport : 3

ADR Code de classification: : F1

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3

Pictogrammes



Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3

Pictogrammes



14.4 - Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

Groupe d'emballage (RID) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

ADR

<u>ADR Code de classification:</u>	:	F1
<u>ADR Dispositions particulières</u>	:	163+367+640C+650
<u>ADR Quantité limitée (LQ)</u>	:	5L
<u>Quantités exceptées ADR</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage ADR</u>	:	P001
<u>Dispositions spéciales d'emballage ADR</u>	:	PP1
<u>Dispositions pour l'emballage en commun ADR</u>	:	MP19
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T4
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP8 TP28
<u>Code-citerne ADR</u>	:	L1.5BN
<u>Dispositions spéciales citernes ADR</u>	:	
<u>Véhicule pour le transport en citerne</u>	:	FL
<u>ADR catégorie de transport</u>	:	2
<u>ADR code de restriction en tunnel</u>	:	D/E
<u>Dispositions spéciales chargement, déchargement et manutention ADR</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Colis</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Vrac</u>	:	
<u>Dispositions spéciales - Exploitation</u>	:	S2 S20
<u>ADR Danger n° (code Kemler)</u>	:	33

RID

<u>Dispositions particulières</u>	:	163+367+640C+650
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	5L
<u>Quantités exceptées</u>	:	

IMDG

<u>Dispositions particulières</u>	:	163 367
<u>Quantité limitée (LQ)</u>	:	5 L
<u>Quantités exceptées</u>	:	E2
<u>Instructions d'emballage</u>	:	P001
<u>Dispositions spéciales d'emballage</u>	:	PP1
<u>Instruction(s) IBC</u>	:	IBC02
<u>Dispositions IBC</u>	:	
<u>Instructions pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	T4
<u>Dispositions spéciales pour les citernes mobiles et conteneurs pour vrac</u>	:	TP1 TP8 TP28
<u>Codes EmS</u>	:	F-E, S-E
<u>Arrimage et manutention</u>	:	Catégorie B
<u>Séparation</u>	:	
<u>Propriétés et observations</u>	:	

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

IATA		
PCA - Quantités exceptées	:	E2
PCA - Quantités limitées - Instructions d'emballage	:	Y341
PCA - Quantités limitées - Quantité nette maximale par emballage	:	1L
PCA - Instructions d'emballage	:	353
PCA - Quantité nette maximale par emballage	:	5L
CAO - Instructions d'emballage	:	364
CAO - Quantité nette maximale par emballage	:	60L
Dispositions particulières	:	A3 A72 A192
Code ERG	:	3L

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates	Aucun
Substances Annex XIV	Aucun
Substances Annex XVII	Aucun
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Dispositions communautaires en matière de sécurité, de santé et d'environnement, lois nationales	Authorisations and/or restrictions on use: This product does not contain substances subject to authorisation (UK REACH - Annex XIV). This product does not contain substances subject to restriction (UK REACH - Annex XVII). Dangerous substance category per COMAH (SI 2015/483 as amended) P5a - FLAMMABLE LIQUIDS P5b - FLAMMABLE LIQUIDS P5c - FLAMMABLE LIQUIDS Poisons Act 1972 (Explosive Precursors) Regulations (as amended) Chemical name: Acetone Poisons and Explosive Precursors: Explosive precursor, Reportable.

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1,2	19/11/2024		
1,1	19/11/2024		
1	19/10/2024		

Dirty Down Thinner Solvent for Gore and Snot

Textes des phrases réglementaires

Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont à jour à la date à laquelle la FDS a été préparée ou révisée. La mise en œuvre des mesures fournies sur la FDS relève de la responsabilité des entreprises utilisatrices en aval. Les utilisateurs en aval peuvent modifier les mesures de la FDS en fonction des conditions de leur propre entreprise.

*** **